

Business News

Magazine pour la clientèle entreprises de Visana



4 Peintre par passion

Portrait de client: Haller AG de Jegenstorf

6 Assurance-accidents: un deuxième avis pour le genou

Exclusivement pour la clientèle de Visana

12 Prévention des accidents dans la neige

Journée de sports d'hiver Stop Risk
à Adelboden-Lenk

3

Aide dans les situations de travail difficiles: Visana Help

4

Haller AG, une société de peinture ancrée dans la région

6

Deuxième avis médical pour la clientèle de Visana

8

Portrait de collaborateurs de Visana

10

Simple, pratique et sûre: la déclaration de salaires électronique

11

Protection juridique sur le lieu de travail

12

Prévention des accidents à la journée de sports d'hiver Stop Risk



Retrouvez-nous sur Facebook
facebook.com/visana.assurance.maladie



sur Instagram
instagram.com/visana.krankenversicherung



et sur LinkedIn
linkedin.com/company/visana

Impressum. Business News est une publication de Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprises. Rédaction: Stephan Fischer, Karin Roggli. Adresse: Visana, Business News, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 16. E-mail: business@visana.ch. Mise en page: Natalie Fomasi, Elgg. Couverture: Mauro Mellone. Impression: Appenzeller Druckerei. Internet: visana.ch/business



Chères lectrices, chers lecteurs,

Je vous souhaite la bienvenue dans la troisième et dernière édition de notre Business News de cette année. Nous avons beaucoup apprécié la chaleur de l'été en Suisse, mais nous avons déjà les yeux rivés sur les mois d'hiver enneigés dans le confort de notre foyer ou sur les pistes de ski. Dans cet esprit, je vous souhaite d'ores et déjà une joyeuse période de l'Avent.

C'est avec fierté que nous envisageons une année 2023 couronnée de succès, au cours de laquelle nous avons pu continuer à approfondir nos partenariats avec nos clientes et clients et les renforcer pour l'avenir. Être le partenaire d'assurance de confiance de notre clientèle entreprises dans toutes les situations et être là pour vous en 2024 est notre plus grand plaisir et notre plus belle récompense. Nous vous remercions de votre fidélité et de la confiance que vous nous accordez.

Dans cette édition, nous vous présentons encore un nouvel univers chez Visana: un de nos clients de longue date, l'entreprise bernoise de peinture et de plâtrerie Haller AG. Dans l'entretien avec le Professeur Stefan Egli, nous approfondissons la question des deuxièmes avis médicaux avant les opérations, pour favoriser le contrôle de la qualité. Faites connaissance avec nos deux responsables des centres de prestations LAA et IJM, Kurt Blunier et Bruno Widmer, et apprenez de première main pourquoi la confiance et les conseils globaux sont l'alpha et l'oméga de notre suivi quotidien de la clientèle. Pour terminer, je vous invite à gagner l'une des 100 participations gratuites à notre journée exclusive de sports d'hiver Stop Risk à Adelboden-Lenk. Bonne chance!

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une bonne fin d'année et une excellente santé pour l'année 2024.

Patrizio Bühlmann

Responsable Clientèle entreprises / Membre de la direction générale

Visana Help: une aide précieuse pour obtenir des conseils professionnels dans des situations de travail difficiles

Vous vous inquiétez pour vos collaboratrices et collaborateurs et vous craignez un arrêt de travail prolongé? Avec Visana Help, vous recevez de l'aide dans des situations de travail complexes et difficiles. Nous soutenons la personne concernée et discutons avec elle des options d'action possibles dans le cadre d'un entretien personnel.

Texte: Bruno Widmer | Graphique: Visana

Visana Help fonctionne très simplement: en tant qu'employeur, vous informez la personne concernée de la prestation de service Visana Help et nous chargez de la contacter directement. Décrivez-nous la situation par courriel (visanahelp@visana.ch) afin que nous puissions vous envoyer le formulaire de déclaration. Visana clarifie ensuite entièrement la situation lors d'un entretien d'évaluation avec la personne concernée. Dans le cadre d'une conférence de cas, nos spécialistes discutent des aspects médicaux et juridiques ainsi que des aspects de prise en charge potentiels mentionnés dans le rapport d'évaluation. À partir de là, ils élaborent des options d'action pour la personne concernée et la mettent en contact avec un ou une spécialiste pour la mise en œuvre.

Prestation de service gratuite pour la clientèle entreprises

La prestation de service Visana Help, composée d'une analyse de cas, d'un entretien d'évaluation, d'une conférence de cas et de recommandations d'action, est gratuite pour la clientèle entreprises de Visana. Les éventuels coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre des mesures choisies sont à la charge de la personne concernée, de l'assurance obligatoire des soins ou de l'employeur.

Visana Help – vos contacts

Nos spécialistes se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question concernant Visana Help.

Olga Schaller (médecin d'entreprise Indemnités journalières); conseils médicaux aux spécialistes lors de la conférence de cas

Nadja Hunziker (avocate, spécialiste réseau); recommandation de partenaires de réseau pour la clientèle et traitement des questions juridiques

Christine Zumbrunnen (responsable Case Management Indemnités journalières); conseils aux spécialistes lors de la conférence de cas

Contact courriel: visanahelp@visana.ch ou numéro de téléphone: 079 524 04 96

Déroulement du processus de Visana Help

Réception de la demande du client/de la cliente

Transmission du mandat par formulaire de déclaration

Traitement par un/e spécialiste Visana

Réponse au mandataire

Évaluation

Entretien avec la personne concernée

Conférence de cas Visana

Élaboration d'options d'action, au besoin, orientation vers des spécialistes

Conclusion Visana

Envoi du rapport à la personne concernée, confirmation au mandataire

«Nous devons investir dans notre relève»

Il y a 55 ans, l'entreprise de peinture et de plâtrerie Haller a pris racine dans la localité bernoise de Jegenstorf. Pour le propriétaire, Martin Haller, la qualité élevée, la transparence du conseil et des prix ainsi que l'amabilité vis-à-vis de la clientèle sont des facteurs-clé de succès, sans oublier l'activité de formation au sein de la PME.

Texte: Stephan Fischer | Photos: Mauro Mellone

«Le orange! Il met de bonne humeur, est joyeux et donne de l'énergie», dit Martin Haller en riant lorsqu'on lui demande quelle est sa couleur préférée. Pour les façades, le orange n'est toutefois pas le premier choix des clientes et clients. Dans ce domaine ce sont les couleurs claires et intemporelles comme le blanc cassé qui sont actuellement à la mode, tandis que les tons sable, beige ou gris sont demandés pour les intérieurs. Ou alors une couleur plus chère comme le bleu profond ou l'outremer, dont les pigments coûtent cinq à dix fois plus cher. «Beaucoup s'offrent quelque chose de spécial pour leur appartement», explique le peintre.

«Une recommandation est toujours la meilleure publicité.»

Retour à la normale

Martin Haller et son équipe fournissent des prestations à Jegenstorf et dans les environs, jusqu'à Berne. Ils sont connus dans la région et leur travail est très apprécié. Le bouche à oreille fait son effet. «Une recommandation est toujours la meilleure publicité», dit-il, convaincu. Il est satisfait de la quantité de demandes. «Elle est revenue à un niveau normal après une explosion pendant la pandémie de coronavirus», se souvient Martin Haller. «Tout le monde était chez soi et avait du temps pour des projets dans et autour de sa maison. Le printemps et l'été ont été particulièrement intenses.» En revanche, l'hiver est généralement plus calme. «Avant, je me demandais régulièrement s'il y aurait assez de travail. Mais avec l'expérience et l'âge, on se calme à ce sujet. Il y a toujours une porte qui s'ouvre quelque part», explique Martin Haller.

Un avenir à dessiner

Il n'était pas surprenant que Martin Haller reprendrait un jour l'entreprise de ses parents, mais ce n'était pas une obligation. «Quand j'étais jeune, j'ai goûté à la mécanique, à la charpenterie et à d'autres métiers. Ça me plaisait bien. Mais j'avais appris la plâtrerie et la peinture chez moi», raconte Martin Haller. Il a donc d'abord effectué un apprentissage de plâtrier, puis de peintre. Et, après que son père a dû lever le pied pour des raisons de santé, il était évident que Martin Haller reprendrait le flambeau. Interrogé sur l'avenir de son entreprise, il répond: «Je viens de fêter mes 50 ans. J'ai toujours dit qu'à 55 ans, je devrai sérieusement réfléchir à l'avenir de Haller AG.» L'avenir de la plâtrerie





Un duo d'expérience:
Martin Haller (à gauche), propriétaire de l'entreprise de peinture,
et Ivan Milovanovic, propriétaire de l'entreprise de plâtrerie.



est déjà assuré. Il y a quatre ans, Martin Haller a vendu cette partie à Ivan Milovanovic, l'un de ses anciens apprentis plâtriers. Les deux entreprises continuent cependant à travailler très étroitement sous la codirection des deux hommes et s'entraident, par exemple en cas d'absence de collaborateurs ou collaboratrices.

Aide entre entreprises voisines

L'entreprise Haller a heureusement été épargnée par de graves accidents du travail ces dernières années. Il arrive toutefois que des collaborateurs et collaboratrices se coupent ou se mettent de la peinture dans les yeux. En revanche, les accidents non professionnels, qu'ils aient lieu lors de la pratique du football, du basket-ball ou du VTT, préoccupent davantage Martin Haller. De telles absences représentent un grand défi pour une entreprise qui ne compte qu'une douzaine de collaborateurs et collaboratrices. Heureusement, les relations entre les entreprises de la région sont très bonnes. En cas de besoin, on s'entraide simplement. Et le fait que Martin Haller puisse compter sur la fiabilité de Visana en tant qu'assureur d'indemnités journalières en cas de maladie depuis de nombreuses années lui apporte une sécurité supplémentaire.

Former au lieu de se plaindre

Martin Haller a un avis bien tranché sur la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dont on parle souvent: «Beaucoup s'en plaignent et ne forment même pas d'apprentis/es eux-mêmes, c'est incohérent. Nous devons investir dans la relève afin de trouver suffisamment de personnes pour nos entreprises à l'avenir.» Martin Haller l'a prouvé. Il a réussi à assurer l'avenir de son entreprise de plâtrerie. Il est bien possible que cette histoire se répète un jour avec l'entreprise de peinture de Martin Haller.

Haller AG

En 2000, Martin Haller a repris l'entreprise de peinture et de plâtrerie fondée par ses parents en 1968 à Jegenstorf. En 2019, il a vendu l'entreprise de plâtrerie (Haller GmbH) et se concentre depuis sur l'entreprise de peinture (Haller AG). Les deux entreprises travaillent main dans la main et sont dirigées conjointement par les deux propriétaires. Ensemble, ils emploient entre 11 et 13 personnes selon la saison, dont deux apprentis/es.

malerhaller.ch





L'expertise de Stefan Eggli (à droite) est demandée en cas de blessures du genou.

«Un deuxième avis est un gage de qualité»

Stefan Eggli est un expert de premier plan dans le domaine des opérations du genou. Ce médecin de 62 ans nous parle de son travail à la clinique spécialisée Sonnenhof à Berne, de la valeur du deuxième avis et de la meilleure manière de prendre soin de ses genoux.

Entretien: Fabian Ruch | Photos: Mauro Mellone

Vous êtes considéré comme un expert reconnu en matière de blessures du genou. Quelle est la mission de votre service à la clinique Sonnenhof à Berne? Nous avons sept équipes spécialisées dans les domaines suivants de la chirurgie orthopédique: pied, genou, hanche, colonne vertébrale, extrémités supérieures, main et enfants. Je suis cofondateur de la clinique de chirurgie orthopédique Sonnenhof et responsable de la chirurgie du genou, ce qui comprend également les blessures sportives.

Comment êtes-vous devenu un expert dans le domaine des opérations du genou?

La spécialisation s'est poursuivie à un rythme très soutenu au cours des dernières années. À l'origine, je m'étais spécialisé dans les opérations de la hanche, ce qui m'avait conduit à New York, Paris et Berlin. Lorsque je suis revenu à l'Inselspital à Berne, le responsable du service d'orthopédie du genou a quitté ses fonctions. J'ai donc repris la direction. Cela m'a plu. En effet, j'aime les innovations et la chirurgie du genou n'avait pas encore atteint le niveau de développement de la chirurgie de la hanche.

Qu'est-ce qui distingue votre manière de travailler de celle des autres?

Je n'ai pas inventé de méthode particulière (il sourit). Comme le dit le proverbe, c'est en forgeant que l'on devient forgeron. Aujourd'hui, nous opérons tout autrement qu'il y a cinq, dix ou quinze ans. Lorsque l'on fait dix ou vingt opérations du genou par an, c'est évidemment plus difficile

Un deuxième avis exclusif

Le centre de prestations LAA offre en exclusivité aux entreprises assurées contre les accidents chez Visana la possibilité d'obtenir un deuxième avis à la clinique Sonnenhof. Dans le cadre d'une phase pilote, les personnes accidentées peuvent demander un deuxième avis au Professeur Stefan Egli et à son équipe avant de se soumettre à une opération du genou.

La nécessité de l'opération et la manière dont elle sera réalisée sont évaluées gratuitement sur la base de la documentation médicale. La personne accidentée décide ensuite si elle veut suivre les recommandations découlant du deuxième avis ou pas. Visana accepte dans tous les cas la décision prise par la personne accidentée concernant le traitement médical. Pour obtenir le deuxième avis, les personnes accidentées peuvent s'adresser à la / au spécialiste en charge de leur dossier.

que quand on en fait plus de 1000, comme avec notre équipe. De plus, nous sommes très engagés dans la formation, je joue donc souvent le rôle d'assistant lors d'opérations. De plus, j'effectue environ 300 opérations de A à Z, en particulier lorsqu'il s'agit de cas complexes ou délicats.

Qui s'adresse à vous?

Les blessures du genou touchent fréquemment des personnes âgées de 20 à 50 ans qui pratiquent un sport. Le lundi matin en janvier ou février, je vois dix à vingt déchirures des ligaments croisés de skieuses et skieurs. Le genou est très fragile, d'énormes forces agissent sur le ligament croisé antérieur. Les sportifs de pointe sont généralement immédiatement opérés. Pour les autres cas, on attend souvent et ne décide qu'après plusieurs mois si une opération est nécessaire.

La clinique Sonnenhof propose aux clientes et clients de Visana un deuxième avis pour les opérations du genou. Quelle est l'importance d'un deuxième avis?

J'ai toujours été un adepte de cette approche. Il y a des situations complexes dans lesquelles il est utile de demander conseil à d'autres médecins. Souvent, ce sont aussi les aspects financiers qui entrent en considération, car les attentes du patient, du médecin et de l'assurance sont parfois très différentes.

Les médecins sont-ils souvent en désaccord sur la manière de procéder?

Non. Un deuxième avis est un gage de qualité. Et j'ajouterai un autre point très important: le médecin qui donne un deuxième avis n'a pas le droit d'effectuer le traitement puisqu'il doit rester impartial. J'ai vu un tel nombre de genoux que je peux assez rapidement me forger une opinion et donner mon avis. À l'avenir, le nombre d'opérations va cependant continuer d'augmenter compte tenu du vieillissement croissant de la population. Aujourd'hui, nous vivons en moyenne 10 ans de plus qu'il y a 40 ans.

Pouvez-vous nous donner quelques conseils sur la meilleure manière de prendre soin de nos genoux?

Un appareil locomoteur en bonne santé dépend d'une musculature forte. Plus nous vieillissons, plus nous devons stabiliser et renforcer nos muscles. Ils protègent les articulations et permettent d'éviter les blessures. Les pompes sont à la base de tout, car ils permettent d'entraîner l'ensemble du tronc. Nous aurions donc nettement moins de travail si les gens prenaient systématiquement soin de leur corps.



«À l'avenir, le nombre d'opérations va continuer d'augmenter.»

Deux leaders pour la clientèle entreprises

Bruno Widmer et Kurt Blunier dirigent tous deux un centre de prestations chez Visana. Ces dernières années, les cas de prestations sont devenus plus complexes et les tâches plus exigeantes, pour les spécialistes comme pour les responsables. Néanmoins, selon Bruno Widmer, responsable Indemnités journalières en cas de maladie, une touche d'humour ne doit pas manquer au travail.

Texte: Sara Steinmann | Photo: Fabienne Läderach

Tous deux travaillent depuis longtemps chez Visana: Kurt Blunier a débuté en 1997 chez Visana et dirige le centre de prestations LAA depuis plus de 20 ans. Bruno Widmer, responsable du centre de prestations Indemnités journalières en cas de maladie, est revenu chez Visana en 2012, après avoir déjà travaillé pour l'assureur-maladie de 1997 à 2002 dans différentes fonctions.

La confiance, un facteur central

Kurt Blunier et son équipe traitent environ 50 000 accidents par an au centre de prestations LAA. «Je suis responsable du bon déroulement, de l'efficacité et de la qualité du traitement des dossiers», résume-t-il. «Entretenir les relations avec la clientèle et établir un rapport de confiance est essentiel dans ce contexte.» La confiance est décisive dans le secteur de l'assurance, y compris vis-à-vis des collabo-

«Entretenir les relations avec la clientèle et instaurer la confiance est essentiel.»

Kurt Blunier, responsable du centre de prestations LAA

ratrices et collaborateurs. Ainsi, son homologue, Bruno Widmer, responsable du centre de prestations Indemnités journalières, se voit principalement comme un leader qui essaie de créer un cadre de confiance pour ses collaboratrices et collaborateurs et de les engager de manière ciblée en fonction de leurs capacités et de leurs motivations. «Ma porte est toujours ouverte», raconte-t-il. Grâce à son

caractère affable, il est fait grand usage de cette possibilité. «Je conseille toujours de parler les uns avec les autres et non les uns des autres», dit-il, avant d'ajouter en souriant: «La plupart du temps, ce conseil est suivi.» Kurt Blunier apprécie également beaucoup le travail de conduite et de collaboration. «Il est stimulant, mais aussi gratifiant.» De plus, il aime le domaine attrayant dans lequel il travaille: «L'assurance-accidents obligatoire a de nombreux points de contact avec d'autres assurances sociales; c'est une activité particulièrement passionnante.»

Un conseil global dès le début

Visana est un assureur d'entreprises couronné de succès. Et comme Patrizio Bühlmann, responsable Clientèle entreprises, attache la plus grande importance à un suivi global de la clientèle, les deux centres de prestations LAA et Indemnités journalières sont toujours impliqués. «Dès la soumission de l'offre, nous clarifions si les clientes et clients présentent des besoins spécifiques ou s'il existe une situation particulière chez eux.» Ensuite, les unités de vente analysent si les collaboratrices et collaborateurs sont suffisamment assurés en cas d'accident ou de maladie. Conclure l'assurance-accidents obligatoire et l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie auprès de Visana est avantageux pour notre clientèle, car les centres de prestations peuvent se concerter et agir de manière coordonnée, dans le respect des dispositions relatives à la protection des données.

Toujours sur un pied d'égalité

Bruno Widmer et Kurt Blunier se concertent fréquemment. Que ce soit lors d'un coup de téléphone rapide ou d'une pause café au restaurant du personnel, l'échange est extrêmement important pour eux. Dans ce contexte, il est essentiel pour Bruno Widmer de toujours communiquer sur un pied d'égalité. «C'est ici qu'a commencé, il y a des années déjà, ce que nous poursuivons aujourd'hui avec beaucoup de passion: une collaboration empreinte de respect et créatrice de valeur entre toutes les unités du domaine Clientèle entreprises, avec une pointe d'humour qui ne doit pas manquer.»



Bruno Widmer (à droite) travaille depuis 2012 chez Visana en tant que responsable Indemnités journalières en cas de maladie. Cet homme de famille vit à Langnau dans l'Emmental, il est marié, a deux filles adultes et un berger belge nommé Drago. Avec Martin Eggimann, Bruno Widmer forme le duo comique «mir zwe», qui se produit notamment sur scène durant des soirées entières, anime et présente des événements d'entreprise. Il est en outre membre de l'Association fédérale de jass des différenciateurs.

Kurt Blunier travaille chez Visana depuis plus de 20 ans. Il est père de deux fils adultes et vit avec son épouse à Belp. Pendant son temps libre, il fait régulièrement du sport et aime se consacrer à son jardin naturel. Les sorties en pleine nature, en particulier la pêche, sont importantes pour lui.

«Nous parlons les uns avec les autres et non pas les uns des autres.»

Bruno Widmer, responsable du centre de prestations Indemnités journalières



L'histoire se répète chaque année: la déclaration des masses salariales

Comment la prime définitive pour le personnel assuré est-elle calculée dans votre assurance-maladie collective d'indemnités journalières ou assurance-accident? Bonne réponse! C'est sur la base de la masse salariale de votre entreprise que vous déclarez chaque année. Il y a plusieurs façons de le faire.

Texte: Benjamin Stupan | Photo: Visana

Si votre entreprise dispose d'un système de comptabilité salariale certifié par Swissdec, vous déclarez votre masse salariale à l'aide de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Si votre entreprise n'utilise pas un tel système, nous vous proposons une autre voie numérique: la déclaration salariale électronique de Visana.

Simple, pratique, sécurisée

La déclaration salariale électronique est un outil en ligne simple. Il est structuré de la même manière que le formulaire de déclaration que Visana vous envoie au cours du quatrième trimestre. Bien entendu, vous pouvez continuer à nous envoyer vos documents relatifs à la déclaration par la poste ou par courriel. Si vous n'utilisez pas encore la procédure unifiée de communication des salaires (ELM), mais que vous êtes intéressé par cette variante, vous trouverez plus d'informations dans l'encadré.

Vous avez le choix

Visana vous aide à transmettre vos données salariales. Vous choisissez le canal que vous préférez. En utilisant la voie numérique, vous optez également pour la sécurité grâce à la dernière technologie de cryptage. Quel est le système de transmission qui vous convient? Vous trouverez la réponse à cette question dans l'aperçu pratique sur visana.ch/e-declaration-salariale.

Norme suisse en matière de salaire (ELM) et Swissdec

La procédure unifiée de communication des salaires (ELM) permet de transmettre les données salariales de manière standardisée, simplifiée et entièrement électronique aux assurances et aux autorités, directement à partir du programme de gestion des salaires.

Swissdec est un projet collectif à but non lucratif de plusieurs partenaires indépendants et le label de qualité pour l'échange électronique de données entre les entreprises et les assureurs ainsi que les autorités. La norme suisse en matière de salaire (ELM) est une prestation de services fournie par Swissdec. Un répertoire des fournisseurs de logiciels certifiés par Swissdec est disponible à l'adresse swissdec.ch/certified-erp.

Tout est bien qui finit bien

Une collaboratrice se met en congé maladie, mais continue à travailler dans le cadre de son activité indépendante annexe. Lorsque son employeur l'apprend, la confiance est rompue. A-t-il le droit de la licencier sans préavis?

Texte: Kim Allemann, Daniel Zeindler | Photo: Protekta

L'employeur Pierre Modèle contacte immédiatement le service de conseil juridique de son assurance de protection juridique Protekta par téléphone. La juriste de JurLine lui explique la situation juridique: un licenciement sans préavis nécessite des raisons majeures. Ainsi, il doit réagir dans un délai maximum de trois jours ouvrables et, si la résiliation du contrat n'est pas justifiée, il devra payer le salaire pendant le délai de préavis ordinaire. Il se peut que l'employeur doive également payer jusqu'à six mois de salaire à titre d'indemnité.

Un spécialiste du droit du travail prend en charge l'affaire

La juriste de la JurLine transmet le cas à un spécialiste du droit du travail de Protekta, qui prend immédiatement contact avec l'employeur. Ensemble, ils évaluent les faits et la situation juridique, examinent les preuves et décident de résilier le contrat sans préavis. Une semaine plus tard, l'employeur reçoit un courrier d'un avocat, qui estime que le licenciement sans préavis est injustifié et fait valoir plusieurs prétentions. Protekta prend en charge la correspondance avec l'avocat et rejette toutes les prétentions.

Une avocate locale plaide devant l'autorité de conciliation

L'avocat dépose alors une demande auprès de l'autorité de conciliation et réclame 20 000 francs à l'employeur. En raison du monopole des avocats, les avocats des assurances de protection juridique ne sont pas admis dans les procédures judiciaires ou les procédures des autorités de conciliation. C'est pourquoi Protekta charge une avocate locale, spécialisée dans le droit du travail, de représenter l'employeur. Protekta prend en charge les coûts externes ainsi engendrés.

La partie adverse se rend compte que ses arguments ne sont pas convaincants et accepte un compromis. Par la suite, l'employeur doit verser 2000 francs à la salariée comme part du 13^e salaire. Le licenciement sans préavis est valable et n'entraîne pas de conséquences négatives pour l'employeur.

En savoir plus sur l'assurance de protection juridique en droit du travail:
[visana.ch/couverturedassurance](https://www.visana.ch/couverturedassurance)



Protection juridique en droit du travail et droit contractuel

Les entreprises qui ont conclu leur assurance d'indemnités journalières en cas de maladie auprès de Visana peuvent en outre se couvrir avec une assurance de protection juridique. Les avantages:

- protection en cas de litiges relevant du droit du travail et du droit contractuel
- conseil juridique gratuit par téléphone (JurLine)
- assistance juridique par des personnes compétentes
- couverture de tous les frais d'avocat et de justice
- pas de quote-part, pas de délais d'attente
- libre choix de l'avocat/e, après consultation préalable

Identifier et éviter les risques dans le cadre des sports d'hiver

Les sports de neige sont agréables. Il est donc d'autant plus important d'évaluer correctement les risques qui y sont associés et de les éviter. C'est pourquoi Visana invite une nouvelle fois 100 personnes intéressées à la journée Stop Risk de sports d'hiver à Adelboden-Lenk.

Texte: Sara Steinmann | Photo: Visana

Avez-vous une préférence entre faire une randonnée en raquettes, du ski ou du snowboard ou alors du ski de fond? La décision sera difficile à prendre pour les participants et participantes à la journée Stop Risk consacrée aux sports d'hiver, les différentes activités étant très attrayantes.

Plus d'accidents de sports de neige que d'accidents du travail

100 participations gratuites attendent les collaboratrices et collaborateurs de la clientèle entreprises de Visana pour cet événement de prévention qui a lieu régulièrement. Notons le fait intéressant suivant: le nombre d'accidents de sports de neige dépasse de loin celui des accidents du travail. Par conséquent, les entreprises doivent (trop) souvent se priver des services de collaboratrices et collaborateurs précieux.

Évènement de prévention instructif

Les 18 et 19 janvier 2024, les monitrices et moniteurs de sports de neige et les guides de montagne donneront beaucoup d'informations intéressantes sur la façon d'éviter les accidents dans le cadre de la pratique des sports d'hiver. Une journée instructive et divertissante dans le domaine skiable d'Adelboden-Lenk attend les participants et participantes. Celle-ci comprend un abonnement de ski journalier, des repas au restaurant, des instructions données par des professionnels/professionnelles des sports d'hiver et des conseils personnalisés. Les voyages aller-retour doivent être organisés individuellement.



Journée Stop Risk gratuite à Adelboden-Lenk

Les participantes et participants reçoivent de précieux conseils de première main sur la façon de se comporter en cas d'accident, des renseignements sur la formation en matière d'avalanches ou le service de sauvetage sur les pistes, ainsi qu'un bon pour un examen selon la procédure du BPA en matière de fixations des skis. Le point de rencontre est la station de départ de Sillerenbahn et la piste de ski de fond. Inscrivez-vous maintenant sur visana.ch/stopriskday.



Concours: gagnez un parapluie

Le parapluie Visana constitue un compagnon fiable par temps pluvieux, ce qui, comme chacun/e sait, arrive plus souvent en automne. C'est pourquoi nous tirons au sort trois de ces parapluies pratiques. Répondez correctement à la question suivante et participez à notre concours:

quel sport n'est pas proposé cette année lors de la journée de sports d'hiver Stop Risk? Le biathlon, le ski ou le ski de fond?



Participez au tirage au sort sur visana.ch/tirageausort ou scannez le code QR pour accéder directement au formulaire du concours. La date limite de participation est fixée au 31 octobre 2023.